

COMMUNE DE NOÉ

Département de la Haute-Garonne
Arrondissement de MURET

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 20

L'an deux mille onze le **jeudi 24 février** à 20 heures 45, le Conseil Municipal, de la **Commune de NOÉ** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur le Maire, Jean-Paul FEULLERAC.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **19 février 2011.**

Présents : Mmes : J. DOULEAU, M.-L. FAJEAU, N. LEMAISTRE, B. RADENAC, S. RIAND.

MM. : J.-P. FEULLERAC, M. CAZARRÉ, R. LORMIÈRES, A. MAREK, L. POLLINI, C. RAMEIL, J. BOULOUCH, J. DEDIEU, M. DUMAS, M. DURIEZ, F. NEPYJWODA, R. MESBAH, M. PAULY, J.-P. POLIGNONE, F. ROUGÉ.

Absents : Mme : M.MILOT,

MM : P.BAISSAS, M. CABEAU,

Secrétaire de Séance : Monsieur Alain MAREK.

Objet : Projet photovoltaïque – Terrain CEMEX.

Le Maire rappelle le bail intervenu entre la Commune de LAVERNOSE-LACASSE et la société CONEXIA Energy pour équiper en photovoltaïque 17 ha environ. Il rappelle que la CEMEX doit après remblai rétrocéder 4,5 ha environ à la commune de NOÉ, ces parcelles touchant le projet de LAVERNOSE-LACASSE. Il donne lecture de la lettre de la société CONEXIA Energy du 18 janvier 2011 qui souhaiterait intégrer la parcelle de la commune de NOÉ au projet situé sur LAVERNOSE-LACASSE. Bien sûr, le projet de bail proposé devra comprendre une clause concernant la vente effective des parcelles de la CEMEX à la commune de NOÉ et attendre l'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Après avoir débattu de l'offre CONEXIA Energy le Conseil Municipal :

- donne son accord de principe à l'offre CONEXIA Energy ;
- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous actes nécessaires à la réalisation de l'opération.
- demande à Monsieur le Sous-Préfet de bien vouloir viser la présente.

Pour copie certifiée conforme
NOÉ le, 15 mars 2011

Le Maire, Jean-Paul FEULLERAC

